

BÉHAALOTÉKHA 5778



n°419

## LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Aharon reçoit le commandement d'allumer les lumières de la Ménora, le candélabre, et la tribu de Lévi est intronisée pour le service dans le Tabernacle.

La fête de « Pessa'h Chéni », littéralement « Deuxième Pessa'h » est instaurée à la suite d'une demande (« Pourquoi serions-nous privés ? ») émanant de personnes dont l'impureté rituelle les a empêchés d'offrir le sacrifice pascal en son temps. La date de Pessa'h Chéni est le 14 Iyar, un mois après le premier Pessa'h (« Pessa'h Richone »). D.ieu transmet à Moïse des directives concernant le processus de départ du camp et de campement à l'arrivée. Le peuple quitte alors le Mont Sinaï où il a campé près d'une année.

Le peuple se révolte et se plaint de la Manne (nourriture céleste) dont il n'est pas satisfait. Il demande de la viande. Moïse, ne supportant plus le fardeau du peuple, nomme 70 anciens auquel il transmet un reflet de son esprit divin. Les anciens l'assisteront dès lors pour gouverner le peuple.

Myriam parle à Aharon de manière « négative » de son frère Moïse et est frappée par la lèpre. Moïse prie pour sa guérison et le peuple tout entier attend 7 jours à la fin desquels elle réintègre le camp.

Pour la réfoua chéléma de  
Eythan Avraham Ben 'Hava



## UN TRÉSOR DE LA PARACHA

### Le dilemme de Moché

*Bamidbar (12,13) : 'Et Moshé implora l'Eternel en disant : Hachem, de grâce ! Guéris-la, de grâce !'*

Pourquoi Moché Rabbeinou a-t-il donc éprouvé le besoin de crier dans sa Tefilah – prière ?

En réalité il a eu une attitude pleine de bon sens. Son raisonnement était le suivant : « Si je m'étends dans ma prière, les Bneï Israël diront : « Pour sa sœur, il fait de longues prières, ce qu'il ne fait pas pour nous ! » ; et si je suis plus bref, ma sœur Myriam pensera que j'agis ainsi parce que je suis encore offensé qu'elle ait pu médire à mon encontre ! » Qu'a fait alors Moshé ? Il a crié, pour montrer à Myriam qu'il souffrait fortement de la voir malade, mais tout en ménageant la susceptibilité des Bneï Israël, il a résumé sa prière à ces mots : « De grâce ! Guéris-la, de grâce ! »

Autre explication : Le Talmud (Rosh Ha-Shanah 16b) nous enseigne que quatre choses permettent d'anéantir les mauvais décrets du Ciel qui menacent un homme. L'une d'entre elles est le fait d'implorer Hachem dans sa prière. C'est pourquoi Moché a agi ainsi, afin que le décret pesant sur Myriam – le Ciel voulait l'affecter de la lèpre – soit annulé.

PARACHA : BÉHAALOTÉKHA



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 21h27 • Sortie : 22h50

### Villes dans le monde

Lyon	21h04 • 22h21	Nice	20h47 • 22h00	Los Angeles	19h41 • 20h44
Marseille	20h53 • 22h06	Jerusalem	18h59 • 20h22	New-York	20h03 • 21h12
Strasbourg	21h04 • 22h27	Tel-Aviv	19h12 • 20h25	Londres	20h50 • 22h21
Toulouse	21h10 • 22h23	Bruxelles	21h28 • 22h58	Casablanca	19h17 • 20h19



**Le livre du Chabbath pour toute la famille**  
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com)



## IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

**Être souvent en « Voyage »**

*Bamidbar (9,13) : « Et l'homme pur, qui n'était pas en voyage et s'est abstenu néanmoins de faire le sacrifice pascal, un tel homme sera retranché de son peuple... »*

A partir des mots du verset : « pur, qui n'était pas en voyage », on peut déduire que celui qui a l'habitude de voyager fréquemment, s'expose à perdre sa pureté. En effet, lorsqu'une personne passe beaucoup de temps « à l'extérieur », l'atmosphère particulièrement matérialiste de la rue exerce sur elle une forte influence.

On relate qu'à l'époque du Rabbi Na'hman Mi-Breslaw, un Sofer – scribe – allait de ville en ville, pour vérifier et corriger les « Mezouzot ». Lorsqu'on parla de ce dernier à Rabbi Na'hman, il dit : il est écrit : « pur, qui n'était pas en chemin », c'est-à-dire quiconque veut rester « pur » doit s'abstenir de se trouver toujours « en chemin »...

On examina alors le comportement et la personnalité de ce Sofer, et on y découvrit des choses bien peu « Cachères »... Les gens cessèrent dès lors de lui confier leurs « Mezouzot »...

Lorsque l'on passe une grande partie de son temps hors de chez soi, on s'expose à un danger moral important. De combien d'aide Divine ; on alors besoin afin de ne pas perdre à la fois ses acquis matériels et spirituels !



## “ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



**Rabbi 'Haïm Ozer GRODZINSKY**



## AU “HASARD” ...

**Rabbi Ya'akov Weidenfeld**

Dans le monde de l'étude, le gaon Rabbi Ya'akov zatsal, Av Beit Din et Rav de Hormilow, est connu comme quelqu'un qui possédait parfaitement tous les domaines de la Torah. De ses réponses a été imprimé son livre de responsa Kokhav MiYa'akov, mais ce n'est qu'une infime partie, car la grande majorité de ses oeuvres est partie en fumée et il n'en reste rien que cela. Dès sa prime jeunesse, il était déjà célèbre, et tous les guéonim de sa génération, parmi lesquels l'auteur de Divrei 'Haïm de Zanz, admiraient la profondeur de sa réflexion et sa compréhension en Torah, car dans sa grande intelligence il traitait également des passages les plus difficiles de la Guemara, au point que tout était parfaitement clair. A l'âge du mariage, il épousa la fille du gaon Rabbi Chabtaï Rappaport, Av Beit Din de Dombrowa, et continua après son mariage à se plonger dans l'étude. Dès ce moment-là, alors qu'il était jeune, des rabbanim et des guéonim s'adressaient à lui avec diverses questions de halakha. Il était aussi en discussion halakhique avec tous les grands de sa génération, entre autres Rabbi Mordekhai Zéev Ittinga de Lwow, et le Admor Rabbi Avraham Borenstein de Sokhotchov. Outre sa grandeur en Torah, il se montrait généreux en argent et en actes avec tout le monde, au point qu'on lui appliquait l'enseignement : « Qui est un 'hassid ? Celui qui fait du 'hessed à son Créateur ». Il a laissé trois fils aussi grands que lui, Rabbi Yitz'hak, qui a pris sa place comme Rav de Hormilow, Rabbi Na'houm, Av Beit Din de Dombrowa, auteur de 'Hazon Na'houm, et le troisième est Rabbi Doverish Weinfeld, connu comme le gaon de Tchibin, qui est allé après l'Holocauste s'installer en Erets Israël, où il a fondé la yéchivah de Tchibin à Jérusalem. Rabbi Ya'akov a quitté ce monde le 22 Chevat 5654. La mémoire du tsadik est une bénédiction.



## LE RÉCIT DE LA SEMAINE

### L'espion de Babylone

Ce vieux Juif, Yisek Faguskin, se rendait chaque matin à la synagogue Loubavitch de Bné Brak. Bien qu'il ait plus de 80 ans, il avait gardé l'esprit vif et se réjouissait de pouvoir étudier tous les jours un peu de Torah, comme pour compenser tout ce qu'il n'avait pas pu apprendre en Russie soviétique.

Il y a huit ans, Rav Zushé Gross qui donne régulièrement des cours dans cette synagogue racontait comment Rabbi Yossef Its'hak, le précédent Rabbi de Loubavitch avait été arrêté par les Bolchéviques en Russie. Torturé puis condamné à mort, il fut miraculeusement libéré de prison le 12 Tamouz 1927.

Yisek Faguskin écouta et sourit :

- Personnellement, j'ai été juge dans le système communiste et je connais très bien les méthodes qui étaient employées par la « justice » de l'époque. Il n'en fallait pas beaucoup pour être convoqué puis jugé et sévèrement puni. Mais si vous croyez que c'était nous, les juges, qui décidions du sort des gens, vous vous trompez ! Je vais vous raconter une histoire édifiante, une parmi des centaines dont je me souviens et qui vous donnera une idée de la façon dont la « justice » était rendue en Russie.

J'étais juge à l'époque où Staline mourut en mars 1953. Comme vous le savez, Staline fit exécuter des millions de gens innocents afin de faire régner la terreur et de « purifier la Russie de ses citoyens décadents ».

Après sa mort, Kroutchev monta au pouvoir et il fut décidé de réexaminer les dossiers de milliers et des milliers de gens qui avaient été condamnés à purger des années d'esclavage dans les « camps de travail » en Sibérie. Certains de ces détenus furent alors libérés.

Un jour, je tombais sur le dossier d'un simple citoyen, Vladek, qui avait été condamné vingt-cinq ans auparavant. Le dossier avait été signé par un interrogateur qui, depuis, avait été promu général au Ministère de la Justice, la « Yustitzia » au Ministère de l'Intérieur.

Il s'agissait d'un simple fermier qui vivait au bord du lac Baïkal en Sibérie, dans un village calme et paisible. Un jour, à la fin des années 20, lui et des amis avaient ouvert une coopérative de pêche afin de gagner leur vie. Ils avaient acheté deux bateaux et le poisson qu'ils pêchaient était de très bonne qualité puisque le lac Baïkal était d'une grande pureté : on n'y déversait aucun déchet ou produit chimique dangereux. En très peu de temps, ces paysans devinrent assez riches. Mais cela ne plaisait pas au gouvernement ! Un matin, trois camions bourrés de soldats arrivèrent dans le village. Les soldats s'attaquèrent aux paisibles villageois et forcèrent les hommes à monter dans les camions. Vladek fut l'un de ces hommes amenés au commissariat de la Police Secrète. On le jeta dans un cachot humide et obscur, sans même lui signifier quelle était sa « faute ». Quand enfin il fut présenté au juge, celui-ci l'informa qu'il était coupable d'espionnage.

- Pour qui avez-vous espionné ? lui demanda-t-on.

- Je n'ai pas espionné ! protesta innocemment Vladek.

Il fut immédiatement battu par deux soldats. A chaque fois qu'il était interrogé, Vladek persistait naïvement à nier toute trahison. On l'informa qu'il lui restait vingt-quatre heures pour admettre sa faute, sinon il serait battu à mort !

Vladek était désespéré. Il était incapable de réfléchir tant il avait faim, tant il souffrait, tant il était fatigué. A la fin, il décida d'avouer qu'il espionnait. Mais il n'avait aucune idée comment répondre si on lui demandait pour le compte de quel pays il avait « travaillé ». S'il prétendait avoir espionné pour l'Allemagne, on lui demanderait de prononcer quelques mots en allemand et il en était incapable. On l'accuserait alors non seulement d'espionner mais de plus, de mentir !

Soudain il se souvint d'une scène de son enfance, quand son grand-père l'avait emmené écouter le sermon d'un prêtre. Celui-ci avait mentionné le pays de Babylone ! Voilà ! Il décida d'admettre qu'il avait espionné pour le compte de Babylone ! Ce qu'il fit avec assurance. L'interrogateur ne broncha pas, inscrivit ce nom bizarre et octroya à Vladek un bol de sarrasin noir pour cette preuve de bonne volonté. Quelques jours plus tard, Vladek fut condamné à vingt-cinq ans de Goulag.

Presque vingt-cinq ans avaient passé, Staline était mort et je récupérai le dossier. Je n'en revenais pas : un homme avait été condamné aussi lourdement pour avoir espionné pour un pays qui n'existait plus depuis des siècles ! Je téléphonai au juge qui l'avait condamné ; il se souvenait du dossier et avoua : « Mais que pouvais-je faire ? J'avais reçu des ordres directs de Mayazhov et je devais fournir un certain quota de prisonniers. Peu importait qui était coupable ou non. Nous prenions en otage quiconque était là : au meilleur des cas, nous l'envoyions en Sibérie, au pire au peloton d'exécution ! ».

Après cet aveu, j'ordonnai la libération de Vladek et lui octroyai même une compensation financière pour ces années de travaux forcés. Brisé par ces années de privations et de souffrances, Vladek retourna dans son village du Baïkal pour revoir ses amis, son lac et ses bateaux. Mais il ne restait plus rien, il était le seul survivant de cette époque folle et cruelle.

C'est une des nombreuses histoires dans lesquelles je me suis impliqué, continua Yisek. Et vous comprenez non seulement l'absurdité mais surtout la férocité de cette époque maudite et de ce système fou. Alors quand je vous ai entendu raconter qu'un grand Rabbi avait été emprisonné et condamné, je suis stupéfait d'entendre qu'avec de tels « crimes » à se reprocher (incitation religieuse etc.), il fut libéré le 12 Tamouz 1927. Il a certainement bénéficié d'un grand miracle car il devait être vraiment un très grand Tsaddik ! ».

**Traduit par Feiga Lubecki**

**La sidra de la semaine**



## UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

### Se faire servir par un serveur juif Chabbath (Rav Avraham TAIEB)

**Question :** J'ai une question au sujet des hôtels en Israël. A-t-on le droit de se faire servir par des juifs pendant Chabbath ?

**Réponse :** Dans la mesure où l'hôtel en question a un bon certificat de Cacheroute, le Machguia'h est censé se soucier de faire travailler les serveurs le Chabbath de façon permise (Béavlaa, voir Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm 306,4).

Si vous avez un doute, demandez à parler au Machguia'h et posez-lui la question suivante : "Est-ce que les serveurs sont bien payés pour Chabbath Béavlaa (c'est-à-dire que le serveur reçoit un salaire global, par exemple pour toute la semaine, mais pas expressément pour Chabbath) ?".

Si oui, il n'y a aucun problème de se faire servir par un serveur juif Chabbath.



## PERLE HASSIDIQUE

*"Celui qui a un caractère droit, a des idées droites." (Rav Israël SALENTER)*

## QUIZZ PARACHA

1. Quand les « Bné-Israël » sont entrés sur leur terre, qui a pris possession de Jericho, temporairement ?
2. Quels anciens Moché a-t-il choisi ?
3. Quels goûts la manne n'offrirait pas et pourquoi ?

1. Ce sont les fils de Yitro.  
 2. Ceux qui étaient superviseurs en Egypte et qui ont eu pitié de leurs frères.  
 3. La manne ne donnait pas le goût du concombre, du melon, du poireau, de l'oignon et l'ail car ils sont nuisibles aux nour-

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce feuillet :  
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

**Juif.org**



**Torah-Box.com**

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde  
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK  
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU